

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 novembre 2022

RELATIF À L'ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES -
(N° 443)

Rejeté

AMENDEMENT

N° CD176

présenté par

M. Adam, M. Marion, Mme Brulebois, M. Vojetta, M. Perrot, Mme Métayer, Mme Piron,
M. Ghomi, M. Guillemard, Mme Decodts, M. Brosse, M. Royer-Perreaut, Mme Heydel Grillere,
Mme Le Feu, Mme Delpech, M. Pellerin, Mme Tanzilli et M. Lamirault

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 11 OCTIES C, insérer l'article suivant:

I. – Après l'article 200 *quater* A du code général des impôts, il est inséré un article 200 *quater* AB ainsi rédigé :

« Art. 200 *quater* AB. – I. – Les contribuables domiciliés en France au sens de l'article 4 B peuvent bénéficier d'un crédit d'impôt sur le revenu au titre des dépenses effectivement supportées pour l'acquisition et l'installation d'une solution de stockage d'énergie produite par panneaux solaires.

« II. – Le taux du crédit d'impôt est défini par décret.

« III. – Le crédit d'impôt s'applique à tous les contribuables, avec un plafond défini par décret, pour limiter le coût de la mesure pour les finances publiques. »

II. – Le I n'est applicable qu'aux sommes venant en déduction de l'impôt dû.

III. – La perte de recettes pour l'État résultant du I est compensée à due concurrence par la création d'une taxe additionnelle à l'accise sur les tabacs prévue au chapitre IV du titre I^{er} du livre III du code des impositions sur les biens et services.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Les Français sont de plus en plus nombreux à s'équiper de panneaux solaires pour produire leur propre électricité grâce à une source d'énergie renouvelable.

Pour profiter pleinement de ces installations, certains d'entre eux se posent la question du stockage d'énergie solaire. Stocker permet en effet de profiter de l'électricité produite par les panneaux solaires photovoltaïques à tout moment de la journée et de l'année tout en faisant des économies.

En outre, le stockage permet aussi d'apporter l'énergie nécessaire lors de pics de consommation et donc de répondre à cette problématique de plus en plus prégnante puisque l'utilisateur équipé d'un tel dispositif fera appel à son dispositif de stockage plutôt qu'au réseau.

Toutefois, le coût important de l'achat et de l'installation d'une solution de stockage de l'énergie solaire est un frein.

Pour limiter le coût d'achat de ces solutions de stockage, il est proposé par cet amendement de rendre éligible au crédit d'impôt l'acquisition et l'installation d'une solution de stockage d'énergie produite par panneaux solaires.

La perte de recettes pour l'État est compensée à due concurrence par la création d'une taxe additionnelle à l'accise sur les tabacs prévue au chapitre IV du titre I^{er} du livre III du code des impositions sur les biens et services.